





suivant, mais les organisateurs ayant obtenu une prorogation de la concession du Grand Palais, les exposants seront libres de décider en temps utile si la fermeture de l'Exposition doit être prorogée.

Ajoutons que dès maintenant tous les services d'administration et tous les bureaux du Salon de l'Aéronautique sont installés au Grand Palais, Avenue Nicolas.

#### Un aéroplane bordelais

Un constructeur bordelais, M. Falguière, a construit dans ses ateliers de la rue Poyenne, un aéroplane biplan du type Wright, pourvu des plus grands perfectionnements, notamment au point de vue de la facilité des manœuvres.

L'appareil a 12 m. 20 d'envergure; aux deux extrémités et entre chaque plan se trouve un dispositif de stabilisateurs compensés qui transfèrent les deux ailes extrêmes en triplan.

A l'avant est placé le gouvernail de profondeur qui prend la position concave en dessous pour la montée et convexe pour la descente; le gouvernail de direction est à l'arrière.

Le bâti de l'aéroplane est en bois de sapin très léger et rigide; les nervures sont en bois de frêne.

Les plans sont tendus avec une toile de batiste fine enduite d'un apprêt spécial et vernie avec une mixture au celluloid.

Dans la cellule centrale se trouvent le moteur, de 30 chevaux, et les organes auxiliaires; celui-ci actionne deux hélices de 2 m. 50 de diamètre, à la vitesse de 300 tours par minute.

Le mode de transmission des commandes des stabilisateurs et des gouvernails est des plus ingénieux et dispose de telle sorte qu'il est absolument impossible de faire un faux mouvement ou de commettre une erreur. Si le pilote veut s'élever, il se penche en arrière; s'il veut descendre, il se penche en avant; même mouvement pour incliner l'appareil à droite ou à gauche.

M. Falguière compte faire prochainement ses premières expériences qui ne manqueront pas d'être des plus intéressantes.

### Petites Nouvelles

Le mois est si adondant au Natal, qu'il n'y a plus assez de place sur les vapeurs pour le transporter.

Une nouvelle secousse sismique a été ressentie à Mexico. Les maisons ont oscillé, mais il n'y a eu aucun dégât.

On a enregistré à Saint-Petersbourg 39 nouveaux cas de choléra et 19 décès. Le nombre total des malades est de 615.

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets une circulaire autorisant jusqu'à nouvel ordre, les tombolas, sous la réserve expresse que leur capital ne dépassera pas 5 000 fr., et que par leur objet elles rentreront dans les exceptions de l'article 5 de la loi du 21 mai 1836.

Le transfert des archives du ministère des colonies a été décidé pour la fin d'août, et l'installation intérieure des bureaux va être pressée, de manière à éviter que les services du ministère passent un nouvel hiver dans les bâtiments du pavillon de Flore.

On mande de Chamonix, que le capitaine Spelterini se propose de faire mardi la traversée en ballon de la chaîne du Mont-Blanc.

Un marin de l'Etat, nommé Mescam, en congé à Carantec (Finistère), a capturé un groupe de douze marsouins qui s'ébattaient, à marée basse, entre Carantec et l'île Callot. Ils pesaient en tout 1.800 k.

## CHRONIQUE LOCALE

### ÉLECTION SÉNATORIALE du 8 Août 1909

#### CANDIDAT RADICAL

Désigné par le Congrès Républicain

## J. LOUBET

Conseiller général

### L'ÉLECTION SÉNATORIALE

La profession de foi adressée aux délégués par M. Loubet, candidat présenté par le congrès radical de Figeac a produit une excellente impression. Là, pas de battage: un programme nettement républicain exposé avec cette franchise et cette sincérité que les démocrates apprécient si fort en M. Loubet.

Aussi bien, les nouvelles que nous continuons à recevoir confirment nos renseignements précédents au sujet du résultat.

La candidature du sympathique et distingué conseiller général de Figeac, présentée par le congrès républicain est accueillie avec faveur par la grande majorité des électeurs sénatoriaux.

Aujourd'hui, jour de foire à Cahors, nombreux sont les délégués qui sont venus apporter à M. Loubet le témoignage d'une vive sympathie et l'assurance d'un triomphe certain.

De son côté, la réaction n'a pas assez de critiques contre le candidat présenté par le congrès républicain de Figeac.

Mais tout cela n'en va que mieux: c'est dire que la victoire de M. Loubet sera un échec pour la réaction.

Nous répétons donc ce que nous disions tout récemment: « On ne combat que des adversaires résolus. »

Et la réaction sait que M. Loubet est un de ses adversaires les plus résolus.

L. B.

### Mutualité

Des récompenses honorifiques sont accordées, pour services rendus à la mutualité, aux personnes du Lot dont les noms suivent:

#### Mentions honorables

M. d'Arzac (Achille), administrateur de la mutualité scolaire de Gourdon.

M. Desplats (Gustave-Louis), trésorier fondateur de la mutualité scolaire à Figeac.

M. Gondal (Antoine), vice-président de la société de Saint-Vincent-de-Paul à Catus.

M. Labarrière (Léon-Etienne), membre honoraire de la mutualité scolaire de Figeac.

Mme Lemoine (Marie-Berthe-Antonia), membre de la mutualité scolaire de Gourdon.

M. Lestrade (Emile-Amédée-Marcelin), administrateur de la mutualité scolaire de Gourdon.

M. Quanté (Albert-Jean-Louis), secrétaire de section de l'orphelinat et des chemins de fer français à Cahors.

Mme Rougé (Marguerite-Jeanne), membre honoraire de la mutualité scolaire de Figeac.

M. Soubrîé (Augustin-Hugues), membre de la société de Saint-Vincent-de-Paul à Vayrac.

Mme Verdier (Victorine), membre de la mutualité scolaire de Gourdon.

M. Vieillescazes (Louis), membre honoraire de la mutualité scolaire de Figeac.

### Navigation

Par arrêté du 29 juillet 1909, M. Cayla (Eloi) est nommé élucier hors classe et attaché, à dater du 1<sup>er</sup> août 1909, dans le département du Lot, au service de la rivière du Lot (écluse de Montbrun), en remplacement de M. Fizes, admis à la retraite et dont l'emploi d'agent classé a été supprimé.

### Service vicinal

MM. Fourcany (Gélestin), Tourriol (Auguste) sont nommés cantonniers des services vicinaux du Lot.

### FÊTE NAUTIQUE

La fête nautique organisée par l'Avenir Cadurcien avait été contrariée dimanche par le mauvais temps.

Renvoyée au lendemain, elle a obtenu, malgré le fâcheux contre temps, un vif succès.

Une foule énorme se pressait dans l'enceinte du garage superbement décoré et a assisté aux belles attractions habilement organisées.

Les illuminations de l'île de Cabesut et des barques nombreuses qui sillonnaient le Lot, offraient le plus bel aspect.

Le succès obtenu a été des plus vifs; par ses applaudissements, la foule a prouvé aux organisateurs que tout était pour le mieux.

Le concert donné par la musique du 7<sup>e</sup> et les divers tableaux du Cinéma Pathé étaient des attractions magnifiques qui ont été vivement appréciées par les spectateurs.

Après la fête vénitienne un grand bal public eut lieu: nombreux furent les couples qui jusqu'à une heure avancée de la nuit tourbillonnèrent aux sons d'un brillant orchestre.

Nous adressons de vives félicitations aux organisateurs de cette fête.

### Commission départementale

Réunion du 2 août 1909

Présents: MM. Relhié, président, Peyrichou, Longueuch, Couderec; Fontanilles, Loubet, secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Commune de Calviac. — Construction d'une passerelle en bois sur le chemin vicinal ordinaire numéro 6 traversant le ruisseau d'Esclauzels.

Demande ajournée pour être examinée par le Conseil général.

Commune de Caillac. — Construction d'un chemin rural reconnu. Demande ajournée faute de crédits.

Commune de Saint-Jean-de-Laur. — Reconnaissance de divers chemins ruraux. Approuvé.

Commune de Carayac. — Reconnaissance de divers chemins ruraux. Approuvé.

Commune de Saint-Félix. — Classement du prolongement du chemin numéro 5. Approuvé.

Commune d'Assier. — Classement du chemin ordinaire numéro 1, d'Assier à Corn par Brengues. Approuvé.

Commune de Cuzance. — Classement du chemin vicinal ordinaire numéro 12. Approuvé.

Commune de Gourdon. — Avant-projet de construction du chemin vicinal ordinaire numéro 5. Affaire ajournée pour supplément d'enquête.

Commune de Boissières. — Avant-projet de construction du chemin vicinal ordinaire de Lascabanes à Pech commun. Approuvé.

Brengues. — Avant-projet de construction du chemin vicinal ordinaire numéro 5. Approuvé.

Cuzance. — Avant-projet de construction des chemins numéros 1 et 2. Approuvé.

Molières. — Avant-projet de construction du chemin vicinal ordinaire numéro 6. Approuvé.

Prudhomat. — Chemin vicinal ordinaire numéro 2. Rectification de la partie emportée par la Dordogne. Approuvé.

Assurances contre l'incendie des tapisseries provenant du château de Mercuès. — M. le Préfet est autorisé à les assurer pour une somme de 150.000 francs.

Baux à ferme des casernes de gendarmerie de Montcuq, Payrac et du jardin de la brigade de St-Céré. Approuvé.

Relève des mandats émis pendant les mois de Mai et de Juin. Approuvé. Emprunt de 68 793 francs à la Caisse des retraites pour la vieillesse. Approuvé.

Commune de Rouffiac. — Reconstruction d'un lavoir. Accordé 50 francs.

### Conseil d'arrondissement

Le 2 août, à 10 heures du matin, le Conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni à l'hôtel de la Préfecture pour la tenue de la 1<sup>re</sup> partie de la session de 1909.

M. Mazières, est élu président, M. Cayla, vice-président et M. le docteur Gélis, secrétaire.

M. Mazières est désigné pour faire partie de la commission chargée de la répartition des permis de culture pour 1910.

Le Conseil donne acte à M. le Préfet du dépôt du rapport de M. l'agent-voyer d'arrondissement sur la situation des chemins vicinaux au 1<sup>er</sup> juillet 1909 et approuve le travail qui lui est présenté sur la fixation et l'emploi des contingents communaux pour l'entretien des chemins de grande communication en 1909.

Il donne un avis favorable au projet de classement, au rang de chemin de grande communication, du chemin vicinal ordinaire de Sauzet à Latour.

Avis favorable est donné à une demande de changement de foire formulée par la commune de Montlézard.

L'avis à émettre au sujet de la demande de création de 5 foires, présentée par la commune d'Orniac est ajourné.

L'assemblée renouvelle les vœux ci-après:

1<sup>o</sup> Vœu tendant à la suppression des adjudications pour la pêche et à la délivrance des permis de pêche dans les mêmes conditions que les permis de chasse.

2<sup>o</sup> Vœu tendant à ce que la pêche à la ligne flottante tenue à la main, soit autorisée en tout temps.

Sur la proposition de M. le docteur Gélis, le Conseil adopte les deux vœux suivants:

Appeler l'attention de l'administration sur les dangers que présentent les éboulements produits, 1<sup>o</sup> sur la route nationale n° 111 comprise entre le lieu dit Roc de Peyret et la fontaine qui se trouve sur le bord de la route.

2<sup>o</sup> Sur le chemin de grande communication de Vers à Saint-Géry, partie comprise entre la borne kilométrique 18 k. 500 et 19 k. 400

### Chambre de Commerce de Cahors

La Chambre de Commerce de Cahors informe le public que le Conseil général de la Gironde, au cours de sa dernière session d'avril, a adopté un vœu tendant à la création d'une Foire aux vins de Bordeaux.

Cette Foire aura lieu du 11 au 18 novembre prochain. Son organisation a été confiée aux Comices, Syndicats et Sociétés agricoles du département de la Gironde.

A la vente seront admis les vins de la récolte 1909 et le stock des vins vieux restant à la propriété.

La Foire aux vins de Bordeaux est placée sous le patronage du Conseil général de la Gironde et des quatre grands journaux quotidiens *la Petite Gironde, la France de Bordeaux du Sud-Ouest, le Nouvelliste et la Liberté du Sud-Ouest.*

Les acheteurs qui, répondant à l'appel des organisateurs, se rendront, au mois de novembre prochain, à la Foire aux vins de Bordeaux, sont assurés d'y trouver des vins sincères et naturels, dont l'authenticité ne saurait être soupçonnée. C'est un état civil complet et précis qui sera donné aux vins présentés.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Comité officiel de la Foire aux vins de Bordeaux, dont le siège est à la Préfecture de la Gironde.

### Circonscriptions pénitentiaires

Par décret, la circonscription pénitentiaire d'Esses est supprimée. Par suite de cette mesure, les maisons d'arrêt, de justice et de correction sont réparties en 20 circonscriptions. Les prisons du Lot sont comprises dans la circonscription de Toulouse.

### Nos compatriotes à Bordeaux

Pour sa troisième sortie de la saison, l'Amicale du Lot offrira dimanche à ses membres et à leur famille une promenade-excursion sur la Côte d'Argent, à Lacanau-Océan.

Au nombre de 150, les excursionnistes se sont embarqués par train spécial à la gare du Médoc. Après un arrêt au Moutchic pour la visite de l'étang, les promeneurs ont continué leur route à l'Océan où ils sont encore arrivés assez tôt pour admirer, avant le déjeuner, la belle plage et les superbes villas de cette station naissante. Sollicités par les vagues caressantes d'une mer splendide, nombre d'excursionnistes n'ont pu résister au plaisir de la baignade.

A midi, réunis dans la vaste salle de l'hôtel Mayan, ils ont fait honneur à un copieux repas bien servi. Au dessert, M. Périgou, vice-président, en l'absence de M. Ortal, président, empêché, a porté un toast à la prospérité de Lacanau-Océan dont M. Ortal, notre sympathique et estimé président, est un des fondateurs, montrant une fois de plus la qualité native des enfants du Quercy.

A la suite de cette allocution, la gaieté quercynoise a repris ses droits: grâce à la présence de MM. Delmas,

Layssac, David, également sociétaires de l'Amicale artistique du Sacré-Coeur, une séance récréative s'improvisa.

Dans leurs chansons et monologues, les artistes amateurs recueillirent de nombreux bravos, ainsi que M. Labat, accompagnateur irréprouvable. Nous avons aussi remarqué la reproduction de la danse aimée, la Bourrée du Quercy.

Journée charmante à laquelle chacun a souhaité un lendemain.

### Fête votive

La jeunesse du quartier de la Halle avait organisé dimanche et lundi la fête annuelle qui a eu lieu sur la place Galdemar.

Contrariée un peu par le mauvais temps, elle fut très réussie lundi soir, bien qu'elle concordât cette année avec la fête de l'Avion.

Danseuses et danseurs ont profité d'une excellent orchestre et ont gambillé avec ardeur jusqu'à minuit au milieu de la plus franche gaieté.

### Tribunal correctionnel

Audience du 2 août 1909

#### VAGABONDAGE

Bosredon Paulin, 63 ans, de Sauverre, est poursuivi pour vagabondage. Il a déjà été condamné 8 fois pour vol.

1 mois de prison.

— Vergnaud Jean, 59 ans, est également un chevalier de la grand'route.

Mais comme il n'apas d'antécédents judiciaires, il n'est condamné qu'à 16 francs d'amende avec sursis.

#### VOL ET BRIS DE CLÔTURE

Cournou Baptiste, 73 ans, journalier à Trespoux-Rassiers, est inculpé de vol d'une poule et de bris de clôture.

Il ne se présente pas à l'audience. Deux mois de prison lui sont infligés.

#### POLICE DU ROULAGE

Pour infraction à la loi sur la police du roulage, Mauriol Jean, 31 ans, de Montcabrier, est condamné à 16 fr. d'amende (avec sursis).

### Musique du 2<sup>e</sup> de Ligne

PROGRAMME DU 5 AOÛT 1909

Le roi des mers, allegro. Guriner. Poète et Paysan, ouvert. Suppé. Pomone, valse. Waldteufel. La Vivandière, fantaisie. Godard. Danses Norvégiennes. E. Grieg. A. n° 3; B. n° 2; C. n° 1.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

## Nos DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier:

Paris, 2 Juillet 1 h. 50 s.

### Départ du tzar

Les souverains russes ont quitté Cherbourg ce matin à 6 h. se rendant à Cowes.

### M. Fallières à Cherbourg

M. Fallières a visité Cherbourg ce matin: il est allé à l'hôpital maritime où il a décoré deux infirmiers pour leur dévouement pendant l'épidémie typhique.

Il s'est rendu ensuite à l'hôtel de ville, il a été salué, sur tout le parcours, par les acclamations de la foule.

Trois mille écoliers massés devant l'hôtel-de-ville ont chanté la Marseillaise.

FEUILLETON DU Journal du Lot 10

## LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DEROSNE

III

La maison Dunbar, Dunbar et Balderby

Enfin, il demanda un jour à mon frère si cela lui plairait de quitter la banque et d'aller vivre avec lui comme domestique de confiance. « Je ne vous traiterais pas comme un domestique, Joseph, lui dit-il; vous serez mon compagnon et vous irez partout avec moi. Vous trouverez ma caserne beaucoup plus agréable que cette vieille banque pouilleuse; c'est moi qui vous le dis. » Joseph accepta cette offre malgré les remontrances de ma pauvre mère et les miennes. Il s'en alla vivre avec le cornette au mois de janvier de l'année où les faux billets furent présentés à notre caisse.

— Et à quelle époque furent-ils présentés à votre caisse ?

— Pas avant le mois d'août suivant, Monsieur.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

Il paraît que M. Henri perdit cinq ou six mille livres sterling au Derby. Il soutira à son père autant d'argent qu'il put pour couvrir ses pertes, mais il ne réunissait que trois mille livres. Il fut donc trouver Joseph dans une situation déplorable, lui déclara qu'il pourrait arracher à son père la somme qu'il lui fallait dans un mois environ, et que s'il pouvait, pour le quart d'heure, inventer quelque chose qui lui permit de conserver son crédit et de payer les parieurs ennuyés de la Cité qui le tourmentaient, il arrangerait tout par la suite.

Ensuite, il avoua peu à peu qu'il avait besoin du secours de mon frère, très habile à imiter la signature de n'importe qui pour contrefaire la signature de Lord Vanlorne. « Je reprendrais mes billets avant l'échéance, Joseph, dit-il; ce n'est qu'un petit expédient pour faire face aux exigences du moment. » Hélas, Messieurs, le pauvre enfant imprudent aimait beaucoup son maître, et il consentit à faire le mal.

— Pensez-vous que ce fût la première fois que votre frère eût fait un faux ?

— Je le pense, Monsieur Balderby. Souvenez-vous qu'il était tout jeune et que très probablement il trouvait charmant de venir en aide à son jeune et généreux maître. Je l'avais vu plusieurs fois imiter la signature de la maison et d'autres signatures sur une demi feuille

de papier à lettre, tout simplement pour plaisanter. Je ne crois pas que mon frère Joseph eût fait une action déshonorante avant de fabriquer ces billets. Il n'avait pas eu besoin de s'adonner au mal, car il était à peine âgé de dix-huit ans.

— Bien jeune ! bien jeune ! murmura Balderby d'un ton de compassion.

— Oui, Monsieur, trop jeune pour voir son existence perdue ! Ce faux pas, cette mauvaise action fut sa ruine, car bien qu'il ne fût pas poursuivi, il perdit sa réputation et n'occupa jamais plus une place honorable.

Il alla de mal en pis, et, trois ans après que M. Henri se fut embarqué pour l'Inde, mon frère Joseph se vit traduit en cour d'assises sous l'inculpation d'avoir fabriqué de faux billets de banque d'Angleterre, et condamné à la déportation à vie.

— Ah ! s'écria Balderby, c'est une triste histoire, une très triste histoire, j'avais oui dire quelque chose de ce genre, mais je ne savais pas toute la vérité. Votre frère est mort je suppose ?

— J'ai tout lieu de le croire, Monsieur, répondit le vieux commis essayant avec son mouchoir de coton rouge les larmes qui remplissaient ses yeux. Pendant les quelques premières années de sa peine, il nous écrivit de temps en temps en se plaignant amèrement de son sort; mais depuis vingt-cinq ans je

n'ai plus eu de ses nouvelles. Je ne puis douter de sa mort. Pauvre Joseph; pauvre garçon ! la douleur tua ma mère. M. Henri fut bien coupable le jour où il entraîna cet enfant au mal, et plus d'un malheur fut engendré par sa faute. Peut-être aura-t-il à en rendre compte quelque jour, que ce soit tôt ou tard. Je suis un vieillard et j'ai l'expérience du monde où j'ai vécu. Cette expérience m'a démontré que le châtiement manque rarement de frapper ceux qui font le mal.

Balderby haussa les épaules.

— Je doute de la force de votre philosophie dans ce cas, mon bon Sampson, dit-il; M. Dunbar a joui longtemps de l'impunité de sa faute, et je ne vois pas la probabilité d'une expiation tardive.

— Ni moi non plus, monsieur, répondit le vieux commis, ni moi non plus. Mais j'ai vu le châtiement arriver très tard, très tard, alors que le coupable avait presque oublié sa faute. Les mauvais arbres portent du mauvais fruit, monsieur Balderby, l'écriture le dit, et, croyez-en ma parole, les mauvaises actions ont de funestes conséquences.

— Mais revenons à l'histoire des faux billets, dit Austen, le caissier, en consultant sa montre pendant qu'il parlait.

Les divagations du vieux commis commençaient évidemment à l'impatienter.

— J'y reviens, monsieur, j'y reviens, répondit Wilmot. L'un des billets fut

donc présenté à notre caisse, et le caissier ne trouva pas à sa guise la signature du milord. Il porta le billet à l'inspecteur, et l'inspecteur lui dit: « Payez le billet, mais ne le portez pas au débit de Sa Seigneurie. » Environ une heure après, l'inspecteur présenta le billet à M. Percival Dunbar, et, dès qu'il eut fixé les yeux dessus, il vit que la signature de Lord Vanlorne était contrefaite.

Il m'envoya chercher, et, lorsque j'entraî chez lui, il était blanc comme un linge, le pauvre gentleman. Il me tendit le billet sans mot dire, et quand je l'eus regardé, il me dit:

« Votre frère est au fond de toute cette affaire, Sampson. On fera honneur à cette signature, dussé-je pour cela sacrifier la moitié de ma fortune. Dieu sait combien d'autres billets sont en circulation. Il y a certains faux billets qui valent autant que les bons, et les juifs qui les ont escomptés le savaient. Si mon fils vient à la banque ce matin, envoyez-le moi. »

— Et le jeune homme vint-il ?

— Oui, Monsieur Balderby; moins d'une demi-heure après que j'eus quitté le cabinet de M. Percival, M. Henri arriva tout fringant et entra dans la maison avec autant de vacarme que si elle eût été à lui. « Voulez-vous monter dans le cabinet de votre père, Monsieur, lui dis-je. Il tient beaucoup à vous voir. » Le cornette allongea les lèvres, et sa

(A suivre).



M. Fallières est allé ensuite à la gare pour prendre le train qui devait le ramener à Paris. Il a remis 3.000 fr. pour les pauvres de Cherbourg.

### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 3 Juillet, 1 h. 51 s.

### Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin. M. Fallières a fait connaître les excellentes impressions de son voyage à Cherbourg.

Il a constaté l'entente parfaite pour faire concourir l'alliance à la consolidation de la paix.

M. Pichon a rendu compte de ses conversations avec M. Isvolsky qui lui ont permis de faire les mêmes constatations.

M. Pichon a annoncé que l'effervescence en Espagne était calmée

AGENCE FOURNIER

### FÊTE DE L'ASSOMPTION

Dimanche 15 Août 1909

Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Assomption 1909, la Compagnie d'Orléans rendra valables du Mercredi 11 au dernier train du Lundi 23 Août, les billets Aller et Retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs Spéciaux G. V. n° 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 23 Août.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>ie</sup>

## LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° 567 du 31 Juillet 1909

Couverture : Blériot. Frontispice : L'Angleterre n'est plus une île : Blériot a passé la Manche.

Visions de demain, par Ernest Archdeacon.

Avant la traversée. Les derniers préparatifs. Le dernier essai avant l'envol.

Avant le départ. L'arrivée en Angleterre. Blériot gagne le prix du Daily Mail en traversant la Manche.

La route de l'oiseau. Sur la terre anglaise. Blériot à Douvres (gravures).

Le départ de Latham est différé. Le vainqueur en Angleterre. Les joies du triomphe. La promotion des aviateurs. Un nouvel échec de Latham.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>ie</sup>

## MUSICA

Sommaire du n° 33 d'août 1909

Couverture : Mme Félicia Litvinne dans le rôle de Brunnhilde, du Crépuscule des Dieux.

Frontispice : Le compositeur et pianiste Franz Liszt à l'âge de 25 ans.

Chronique du mois, par Georges Pioch.

L'Œuvre de Franz Liszt, par Jane Mortier.

Le Grand Prix de Rome de 1909, Raoul Brévières.

Un théâtre lyrique d'enfants prodiges, Brétigny.

Andréen et la musique danoise, par T. Hindenberg.

Les concours publics du Conservatoire Fémina-Musica, Félicien Grétry.

Œuvres nouvelles, romance pour piano, M. Moszkowski.

Poème de Mai, chant et piano, Philippe Gaubert.

Berceuse, pour piano, Lucien Wurmser.

Rondel pour ma fontaine, chant et piano, Gustave Doret.

Rapsodie Hongroise, morceau de piano à 4 mains, Sylvio Lazzari.

Morceau de lecture à vue (Conservatoire Fémina-Musica) pour piano, Alexandre Georges.

Morceau de lecture à vue (Conservatoire Fémina-Musica) Georges Hue.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>ie</sup>

## Femina

Sommaire du n° 205 du 4<sup>o</sup> Août

Couverture : La tzarine et ses enfants.

Frontispice : Un mariage hongrois à Paris.

Deux impératrices, par Hélène Avril.

Le « Singe du Monde » du cirque Molière.

L'Ordre et l'objet de ses lectures, Marcel Prévost.

Soir d'été, Duchesse d'Uzès.

Made in England, Daniel Lesueur.

Les concours du Conservatoire Fémina-Musica.

Une histoire d'amour, par Daizy.

Les patriotes japonais s'organisent.

Une parisienne chante devant Guillaume II.

Une croisière de LL. MM. L'Empereur et l'Impératrice de Russie dans les eaux finlandaises (gravure).

La mode et les modes.

Plaisirs d'été, Hélène Avril. Jeunes filles d'aujourd'hui : l'orientaliste, par Nozière. Les contes de Femina, la séance d'écriture, Henri Duvernois. Les bavardages de François. Le bloc-notes de Femina. Les industries de la femme à Nancy, Flessie. Au pays des Pharaons, Henri de Birmingham. Une vraie jeune fille, par Maurice Vaucaire et Marcel Luguet.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>ie</sup>

## Fermes & Châteaux

Sommaire du n° 48 — 1<sup>er</sup> Août 1909

Couverture : La Cabriole — Sant sans obstacle exécuté par Mlle Blanche Allary sur son cheval d'Artagnan.

Frontispice : Le chien remplace l'épave de la pêche à la truite.

Au grand air : Les chasses et les Pêches d'août, par Cunisset-Carnot.

Un élevage de Mérinos, en Soissonnais — Les Fermes du Chêne, par Paul Messier.

Au Polo Club de Bagatelle XXX. A l'ombre du Mont Blanc, par Georges Casella.

Le Symbolisme des Fleurs, par Raymond Duguy.

Les Lauréats du Concours Central Hippique de Paris (photographies).

La Restauration d'une Maison du XVII<sup>e</sup> siècle, par Georges Remsard.

Au Golf de la Boulie (nombreuses photos).

Les Hélicènes, par Georges Bellair.

La Houille verte. — L'Hydro-Electricité à la Ferme, par Henri Bresson.

Le Concours Hippique percheron de Nogent-le-Rotrou (photographies).

Le Rôle des genres, par Jacques Lussigny.

Le Concours National Agricole de Nantes, par Raymond Lecoq (documents photographiques).

### Arrondissement de Cahors

Flaujac

Election municipale. — Dimanche a eu lieu l'élection municipale pour pourvoir au remplacement de M. Cubaynes, dont l'élection fut annulée.

Malgré les efforts de la réaction, M. Cubaynes, radical, a été élu. C'est une belle victoire républicaine.

Albas

Mystérieuse disparition. — Lundi, M. Mercier, ouvrier ravaleur de l'établissement communal, se rendait chez son entrepreneur à Fumel.

Il prit le train de 1 h. 38. Il était en tenue de travail et promit à son départ de rentrer le soir au train de 4 heures.

Depuis ce moment on ne l'a plus revu. M. Mercier est un ouvrier très laborieux, très rangé et d'une conduite exemplaire, aussi son absence ne s'explique nullement.

Le parquet a été aussitôt avisé.

Castelfranc

Fête patronale du 15 août 1909. — A l'occasion de la fête patronale de Castelfranc, les jeunes gens désireux de donner à cette réjouissance tout l'éclat qu'elle doit comporter une belle fête de famille, ont élu un comité à l'effet d'organiser des divertissements pour le plaisir de tous sans distinction, avec les ressources mises gracieusement à sa disposition par la population.

Programme :

La fête sera annoncée le 14 août à 8 h. 1/2 du soir par des salves d'artillerie et sonneries de cloches.

Le 15 août à 3 h. du matin, réveil, salves d'artillerie et sonneries de cloches ; à 10 h. distribution des bouquets par les jeunes gens accompagnés par la musique ; à 3 h. rassemblement général sur la place de la Mairie pour les jeux qui comprendront :

Sur le Lot, une course aux canards ; assaut du tonneau ; à la Vierge, jeu de ciseaux pour dames et demoiselles ; à la Patte d'Oie, mât incliné hydraulique.

Lorsque ces jeux seront terminés, les musiciens conduiront le public au bal sur la place de la Mairie, il durera jusqu'à 7 h. du soir.

Les habitants sont instamment priés de pavoiser et d'illuminer leurs maisons.

A 8 h., rassemblement sur la place pour la retraite aux flambeaux qui parcourra toutes les rues de la ville et se disloquera sur le pont suspendu où aura lieu le grand feu d'artifice ; à 9 h. bal de nuit à grand orchestre.

Le 16 août, à 8 h. du matin tour de ville en musique ; à 2 h. après-midi, rassemblement sur la place de la Mairie pour les jeux qui comprendront :

1<sup>o</sup>. A 2 h. 1/2 une course à bicyclette. Départ du Café Labro ; itinéraire, les Campagnes, virage à la Masse, retour par la Carderie, arrivée au Café Labro.

2<sup>o</sup>. En face le Café Fourastier, concours de bouquets pour les dames et les demoiselles, les bouquets deviendront la propriété du comité qui aura mission de les déposer sur la tombe du caporal Lavayssière, le héros de Sidi-Brahim.

3<sup>o</sup>. En face le Café Vidal, départ d'une course en sacs ; itinéraire la Vierge aller et retour.

4<sup>o</sup>. Sur le Lot, Course de natation. A 5 h. bal à grand orchestre jusqu'à 7 h. avec reprise à 8 h. 1/2.

Le Comité d'organisation compte sur la bonne volonté de tous les habitants pour l'aider à mener à bien cette fête et il engage les jeunes filles et les jeunes gens à lui prêter leur gracieux concours. Il fait également appel à la jeunesse des environs qui sera reçue à bras ouverts.

Le Comité.

Montcuq

Succès scolaires. — Notre école primaire supérieure de garçons ne ment pas à sa vieille réputation, ainsi qu'en témoignent les résultats suivants obtenus pendant la présente année scolaire.

Ecoles normales : 2 élèves admis à Cahors avec le n° 1 ex-æquo, sur 2 présentés ;

1 élève admis à Montauban (section du Lot-et-Garonne) avec le n° 5.

Certificat d'études primaires supérieures : 3 élèves reçus sur 3 présentés.

Brevet élémentaire : 4 élèves admis ; 3 définitivement reçus, sur 4 présentés.

Bourses d'enseignement primaire supérieur : 1 reçu sur 1 présenté.

Contributions indirectes : 1 élève présenté, 1 reçu.

Certificat d'études primaires : 7 élèves reçus sur 7 présentés.

Ces brillants succès dispensent de tout commentaire. Nous nous contenterons de féliciter les lauréats et de remercier les maîtres des soins dévoués qu'ils prodigent aux enfants qui leur sont confiés.

Foire. — Belle et importante foire samedi ; marchés bien garnis. Voici les cours pratiqués :

Blé, de 16 à 17 fr. ; maïs, de 13 à 14 fr. ; avoine, de 10 à 11 fr. ; fèves, de 9 à 10 fr. ; seigle, de 13 à 14 fr. ; le tout, l'hectolitre.

Bœufs de première catégorie, de 1.100 à 1.200 fr. ; deuxième catégorie, de 800 à 1.000 fr. ; bœufs communs, de 800 à 900 fr. ; vaches, de 800 à 900 fr. ; bouvillons, de 400 à 500 fr. la paire.

Viande de boucherie. — Bœuf, première qualité, de 34 à 36 fr. ; deuxième qualité, de 32 à 33 fr. ; moutons, première qualité, de 36 à 37 fr. ; deuxième qualité, de 35 à 36 fr. ; veau, de 37 à 38 fr. les 50 kilos.

Poules, de 5 à 6 fr. ; poulardes, de 6 à 7 fr. ; dindes, de 11 à 12 fr. ; poulets, de l'année, de 1 à 1 fr. 10 la livre ; gros poulets, de 4 à 5 fr. ; lapins domestiques, de 4 à 5 fr. ; pintades, de 5 à 6 fr. ; canards domestiques, de 4 à 5 fr. ; pigeons, de 75 cent. à 1 fr. la paire ; œufs, 80 cent. la douzaine ; oies, de 8 à 9 fr. ; oisons, de 4 à 5 fr. la paire.

Moutons de race, de 40 à 45 fr. ; moutons communs, de 35 à 38 fr. ; brebis du Causse, de 33 à 37 fr. ; brebis avec couple, de 45 à 48 fr. ; brebis ordinaires, de 25 à 28 fr. ; agneaux, de 18 à 20 fr. la paire.

Porcs d'hivernage, de 48 à 50 fr. ; petits porcs, de 35 à 40 fr. ; jeunes porcs, de 18 à 25 fr. la pièce.

Jardinage. — Place bien garnie et légumes en abondance, vendus au cours ordinaire du dernier marché.

Pas d'accident ni vol à signaler.

Vire

Après de minutieuses recherches restées sans résultat, le cadavre de Baldès, cordonnier, qui s'était noyé à Vire le dimanche 18 juillet et dont le Journal du Lot avait relaté l'accident, a été retrouvé samedi à Tonzac, non loin de l'écluse, près de la maison Bez.

Le cadavre du malheureux a été transporté à Duravel à son domicile et ses obsèques ont eu lieu lundi.

Le malheureux est très regretté à Duravel où il était très estimé, il laisse une femme dans un état de grossesse avancée.

La douleur de la pauvre femme faisait peine à voir.

### Arrondissement de Figeac

Figeac

Mystère. — M. Jean Guichens, employé à l'usine à gaz de notre ville, a trouvé sur les rives du Célé, quai des Carmélites, un paquet de linge, serviettes, littéralement lacérées avec un instrument tranchant. Le tout est enveloppé dans une bande nappée sur laquelle on remarque les initiales R. C.

Député de cette trouvaillie a été fait au bureau de police.

Tribunal correctionnel. — Audience du 31 juillet.

Le tribunal rend son jugement dans l'affaire intentée contre M. l'abbé Chambon, aumônier de la Sainte-Famille, pour organisation d'une loterie sans autorisation et cinq jeunes gens de Figeac dont nous avons déjà donné les noms pour distribution des billets de cette même loterie.

M. l'abbé Chambon est condamné à 5 fr. d'amende avec sursis, et les cinq jeunes gens sont relaxés.

— Julien Bosques, âgé de 30 ans, originaire d'Halmon (Aveyron), poursuivi pour vagabondage et menaces envers un particulier, est condamné à huit jours de prison.

— Jean D..., âgé de 26 ans, terrassier à Merlines, est condamné à 16 fr. d'amende pour coups et blessures volontaires.

Le tribunal, avant la levée de l'audience, reçoit la prestation de serment

de M. Georges Saint-Pol, nommé agent de la Compagnie d'Orléans.

Arrestations. — Sur un télégramme émanant du parquet de Rodez et ayant trait à un vol qualifié de 500 francs, perpétré à Rignac (Aveyron). M. Pédoussaud, commissaire de police, a procédé samedi dernier à l'arrestation de trois individus dont le signalement donné paraissait conforme aux indications.

Ils ont été relâchés dans la soirée de dimanche, faute de renseignements suffisants, et après une perquisition infructueuse à leurs domiciles.

Cent-d'Eau

Nécrologie. — On nous annonce la mort d'un bon citoyen, M. Jean Lacan, âgé de 80 ans, père de M. Antonin Lacan, conseiller municipal de Figeac.

Nous adressons à tous les membres de cette honorable famille l'expression de nos plus douloureuses condoléances. — J. L.

Lissac

Desespérés. — M. Julien Granouillac âgé de 63 ans, propriétaire à la Vitaterne, commune de Lissac, a été trouvé samedi pendu à une poutre de son étable.

Depuis quelques temps, ce malheureux donnait des signes de dérangement cérébral.

Saint-Céré

Obsèques civiles. — Dimanche dernier, à dix heures du matin, ont eu lieu les obsèques civiles du citoyen François Aubert, âgé de 59 ans, décédé vendredi soir à son domicile, à la Vaute, près de Saint-Céré, à la suite d'une rupture d'anévrisme.

Aubert était retiré à son domicile depuis sept ans environ, après avoir été retraité en qualité d'employé des octrois de la ville de Paris.

Une foule nombreuse accompagnait le défunt à sa dernière demeure.

Le char funèbre était orné de couronnes.

En cette pénible circonstance, nous adressons à la veuve et à tous les siens nos bien sincères condoléances.

Abattoir. — Pendant le mois de juillet, il a été abattu : 3 bœufs, 93 veaux, 25 moutons, 26 agneaux et 1 porc, soit en tout 153 animaux qui ont produit 9 472 kilos de viande nette.

### Arrondissement de Gourdon

Fontanes-Lunegarde

La rage. — Ces jours derniers, un chien enragé parcourait les chemins de la commune, mordant bon nombre de ses congénères. L'animal fut abattu et examiné par M. Boffara, vétérinaire à Gramat, qui constata tous les caractères de la rage.

A la suite de cet examen, un arrêté a été pris par M. le maire, prescrivant l'abatage de tous les animaux mordus. Les chiens ne pourront circuler sur le territoire de la commune que muselés ou tenus en laisse.

Les animaux errants seront conduits en fourrière et abattus dans les quarante-huit heures s'ils ne sont réclamés par leurs propriétaires.

Baladou

Création de foires. — Par arrêté préfectoral en date du 29 juillet, la commune de Baladou est autorisée à établir quatre foires qui se tiendront les 10 février, 4 juin, 16 août et 10 décembre.

Ces foires seront remises au lendemain lorsqu'elles tomberont un jour de fête légale.

### Bibliographie

Ah ! la délicate, l'admirable histoire que nous conte *Mon Dimanche* aujourd'hui sous ce titre prometteur : « Etourdissantes aventures de Poulliair, chef de bande ». Il faut lire l'histoire, si peu connue, de ce brigand d'autrefois pour voir combien de tels hommes spirituels, courageux, élégants étaient loin de nos modernes apaches. Dans le même numéro, *Mon Dimanche* nous offre « La meilleure des Baines-Mères » et c'est là une curiosité que nul ne voudra ignorer. « Le Musée des Impossibilités » ; un désopilant monologue : « Mort aux Sauveteurs » ; la curieuse odyssée du « Roi des Nageurs » une exquise novalles sentimentale de J.-H. Rosny : « Bonheur interverti » ; un grand roman d'aventures : « Arsène Lupin, gentleman cambrioleur » ; un grand concours avec multiples prix, une page pleine de jeux et de belles histoires « pour les enfants », complètent cette charmante revue de famille et en font la plus aimable des amies du foyer. *Mon Dimanche* paraît chaque vendredi et ne coûte que 10 centimes. On le trouve partout. Demandez-en des numéros spécimens à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris 1<sup>er</sup>.

### Chemin de fer d'Orléans

Services rapides Paris-Luchon

La Compagnie d'Orléans, vient de rétablir entre Paris et Luchon, ses services rapides qui sont assurés, à l'aller, par les trains partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. soir et 8 h. 35 soir et arrivant à Luchon à 9 h. 4 matin et midi 17 ; au retour, par les trains quittant Luchon à 8 h. 15 matin, 5 h. 3 soir et 8 h. 45 soir pour arriver à Paris-Quai-d'Orsay à minuit 9, 8 h. 56 matin et 10 h. 41 matin.

Les trains rapides de 7 h. soir du Quai-d'Orsay et 8 h. 45 soir de Luchon comprennent des Wagons-Lits du dernier modèle, contenant des compartiments de salons-lits, de lits et de couchettes entre Paris et Luchon et vice-versa.

Les express de 8 h. 35 soir du Quai-d'Orsay et de 5 h. 3 soir de Luchon comprennent également des Wagons-Lits de Paris à Toulouse et retour.

Suppléments de Paris à Luchon : 1<sup>o</sup>. — Compartiments à trois lits dits salons-lits avec cabinet de toilette et water closet particulier. . . . . 48 fr. » 2<sup>o</sup>. — Compartiments à 2 lits. 31 fr. 75 » 3<sup>o</sup>. — Place de couchette. . . . . 16 fr. »

Ces places peuvent être retenues à l'avance en s'adressant aux gares de Paris-Quai-d'Orsay et de Luchon, dans les principaux bureaux de ville de la Compagnie d'Orléans, aux Agences de la Compagnie des Wagons-Lits et dans les principales gares du parcours.

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz les 5, 11, 14, 21, 25 et 28 Août 1909.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3<sup>e</sup> classe, seront mis en marche les 5, 11, 14, 21, 25 et 28 Août prochain au départ de Neussargues (inclus) et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR) Gares comprises entre Figeac (inclus) et La Capelle-Viescamp (inclus) . . . . . 32 f. 10

Gares comprises entre St-Denis-près-Martel et Arrant (inclus), Neussargues (inclus) et Condat-St-Amandin (inclus) . . . . . 31 f. 10

Gares comprises entre Nioudan-St-Victor (inclus) et Vendes (inclus) . . . . . 28 f. 10

Gares comprises entre Lagnac (inclus) et Savennes-St-Etienne-aux-Clos (inclus), Riom-ès-Montagnes (inclus) et Bort. . . . . 27 f. 10

Gares comprises entre Clermont-Ferrand (inclus) et Ghat (inclus), Le Mont-Dore (inclus) et Laqueuille, Sornac-St-Rémy, Ussel, Les Rosiers d'Egletons (inclus) et Eygurande-Merlines. . . . . 26 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et, d'autre part, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

### VACANCES 1909

La montagne

En Auvergne : La Bourbonne, le Mont-Dore, Royat, Le Lioran, Vic-sur-Cère, Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacaube, etc.

Aux Pyrénées : Pau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Argelès-Gazost, Cauterets, Luz (Gavarnie), Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, etc.

Bains de mer

Côtes sud de la Bretagne : Pornichet, La Baule, le Pouldu, le Croisic, Mer du Morbihan, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez, etc.

Golfe de Gascogne : Arachon, Biarritz, Mimizan, Cap-Breton, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Saint-Sébastien, etc.

Littoral Roussillonnais : La Nouvelle, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerbère, etc.

Cartes de libre circulation à prix réduits, en Touraine, en Bretagne, en Auvergne et dans les Pyrénées.

Billets de famille à prix très réduits. — Réduction sur le réseau d'Orléans allant jusqu'à 75 % suivant le nombre des personnes.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

### Bulletin Financier

Paris, 2 août.

Le marché a été ferme, favorablement influencé par les nouvelles d'



# Chronique agricole

## L'ORME

Les ormes constituent une essence de nos forêts, et, à cause de leur croissance rapide, de leur beau port et de leur couvert assez épais, ils ont depuis longtemps été choisis pour les plantations d'alignement.

Autrefois, avant l'introduction en Europe du platane d'Orient qui, assurément, l'emporte sur l'orme comme arbre d'ombrage, l'orme était l'essence préférée pour cet usage ; on en rencontre d'ailleurs encore partout en France dans les vieilles villes, quelques sujets remarquables, âgés de plusieurs siècles.

L'orme, sur les places publiques et les boulevards, a généralement été supplanté par le platane, et cela pour plusieurs raisons : d'abord la croissance de l'orme est bien moins rapide que celle du platane ; en outre son ombre est moins épaisse et sa santé plus délicate : l'orme en effet est fréquemment attaqué — tous les deux ans généralement — par la « galeruque », un coléoptère jauneverdâtre allongé, dont la larve noirâtre dévore au printemps le parenchyme des feuilles, au point de n'en laisser que la nervure, ce qui dépare et affaiblit les arbres.

Pour détruire ce redoutable insecte, le moyen le plus pratique consiste à balayer le sol auprès des arbres, pour ramasser les nymphes au moment où après avoir dévoré les feuilles, les larves descendent à terre pour la nymphose.

Quelques tas de mollons placés au pied des arbres constituent pour les larves des abris-pièges où elles vont se rassembler en grand nombre, et où il est ensuite facile de les découvrir et de les tuer.

Les adultes qui, en été, naissent des nymphes, vont pour hiverner se réfugier souvent en masses considérables dans les maisons voisines des plantations d'ormes où on n'a qu'à les ramasser et à les détruire.

Les ormes d'autres parts, sont aussi attaqués par le « Cossus gâte-bois », dont la grosse larve blanche à tête rose creuse des galeries dans le tronc, et surtout par les « Scolytes », petits coléoptères bruns, qui vivent en grand nombre sous l'écorce et amènent parfois la mort des arbres.

Enfin les ormes craignent plus la taille que les platanes et cicatrisent bien moins vite leur plaies.

Il n'est pas rare, par exemple, de voir après l'amputation d'une grosse branche, s'échapper de la section un

écoulement brun, dont l'existence est le signe que le bois se pourrit à l'intérieur : la plupart des vieux ormeaux ont en effet le tronc creux ; tel celui de Salernes (Var), dont le vide du tronc est assez grand pour avoir permis à un cordonnier d'y installer son échoppe.

Pour toutes ces raisons, on comprend que les ormes ne jouissent plus aujourd'hui, comme arbres d'ombrage de la faveur qu'ils avaient autrefois. Ils n'en restent pas moins une essence fort précieuse, et qu'il serait désirable de voir se répandre encore plus qu'elle ne l'est déjà.

Les ormes, en effet, fournissent un bois nerveux, difficile à fendre, résistant à l'humidité, et qui convient bien à la charpente et au charbonnage.

Pour ce dernier usage, notamment pour la fabrication des moyeux de roues, ce bois est très estimé à cause de sa fibre enchevêtrée, surtout chez les loupes ou broussins, qui se développent fréquemment sur le tronc des vieux arbres, à la suite d'une gelée ou de l'amputation de maitresses branches.

La feuille de l'orme, d'autre part, est un excellent fourrage, et, en vue de sa récolte, l'arbre est souvent conduit en têtard ou en fuseau dont on émonde les rameaux tous trois ou quatre ans, lorsque l'orme doit être exploité ainsi, il est planté dans les haies ou sur le bord des chemins, des ruisseaux, concurremment avec les saules, les peupliers et les frênes.

L'ablation renouvelée de branches le long de sa tige n'enlève rien au fût de sa valeur ; au contraire le bois devient plus nerveux et plus tenace.

En forêt, l'orme est généralement le compagnon du chêne, car, comme lui, c'est une essence de lumière, qui craint le couvert épais, et demande à voir le soleil dès son jeune âge.

Il l'emporte même comme rapidité de croissance sur le chêne, pendant les cinquante premières années, et par conséquent est, au point de vue spéculatif, une essence encore plus intéressante.

L'orme n'est pas difficile sur la qualité du terrain. D'abord, la nature minéralogique du sol lui importe peu : il vient aussi bien sur les granites et les schistes que sur les calcaires, et quoiqu'il préfère les terres de plaines profondes et fraîches, il s'accommode encore des sols pierreux et secs des collines.

Dans ces derniers milieux, il revêt même une physionomie spéciale : ses jeunes rameaux développent dans leur écorce du liège qui crevé l'épiderme et apparaît au dehors en lames lon-

gitudinales rendant les rameaux ailés. Ce phénomène s'observe par exemple chez les ormes qui croissent sur les collines du Midi.

L'orme enfin est une des rares essences forestières qui ne redoutent pas la présence dans le sol d'une certaine dose de sel : par exemple, l'orme est l'arbre dominant en Camargue où l'on sait que le sol est fréquemment imprégné de sel.

On distingue pratiquement deux espèces principales d'ormes.

La plus répandue de toutes est l'orme champêtre ou l'orme à petites feuilles, ou orme rouge, à cause de la couleur de son bois. Cet orme habite les plaines, c'est celui qui a été le plus généralement adopté autrefois comme arbre d'ombrage en raison de sa croissance rapide et de sa grande taille.

La seconde espèce importante est l'orme des montagnes, ou orme à grandes feuilles, ou orme blanc, à cause de la couleur de son bois.

Il croît spontanément en montagne, en mélange avec les chênes et les hêtres, et, au point de vue ornemental, à cause de ses larges feuilles, l'emporte sur le précédent ; mais c'est un moins grand arbre, à croissance plus rapide et à bois moins bon. Au point de vue spéculatif, il ne vaut pas l'orme champêtre.

Enfin, dans les parcs, on rencontre parfois une espèce très originale : l'orme de Chine, qui a de très petites feuilles, d'un vert luisant sur les deux faces, et presque persistantes. Cet orme a des rameaux longs, grêles, retombants, qui lui donnent une physionomie élégante.

En outre il présente cette particularité remarquable que son écorce, au lieu d'être rugueuse et crevassée comme chez nos ormes, est lisse comme celle du hêtre, et tombe au printemps par plaques comme chez le platane.

Cet orme de Chine est donc une espèce très ornementale, mais qui ne peut guère croître que sous le climat de l'olivier, car elle craint les froids rigoureux.

On la multiplie par le greffage sur orme champêtre, le tronc présente alors un aspect étrange en s'amincissant et en devenant lisse au niveau de la soudure.

Une autre espèce ornementale qui offre la même particularité, qui se greffe aussi sur orme, mais qui ne craint pas le froid et peut venir dans toute la France, est le « Planera ornata », originaire du Caucase.

On multiplie les ormes par le semis. Les ormes graine abondamment, et leurs semences, ou « samares », sont

entourées d'une aile membraneuse, qui offre prise au vent, et assure la dissémination de l'espèce.

Chez l'orme champêtre, la graine est au bord supérieur de la samare, près de l'échancrure, tandis qu'elle est au milieu chez l'orme des montagnes. Souvent, surtout chez les arbres jeunes, les graines sont infertiles.

En tout cas, ces graines demandent à être semées tout de suite pour lever, car au bout de quelques mois elles perdent leur faculté germinative.

Les jeunes brins d'orme sont très rustiques et ne craignent qu'une chose, l'ombre épaisse et le couvert.

J. Farcy

Professeur d'Agriculture

(Bulletin du Syndicat des Pyrénées-Orientales).

## Chemin de fer d'Orléans

### EXCURSION EN ANGLETERRE

Visite des Marchés anglais et des principales villes anglaises

A la suite de demandes qu'elle a reçues de différents côtés, la C<sup>ie</sup> du Nord, d'accord avec la C<sup>ie</sup> d'Orléans, organise un voyage en Angleterre destiné à tous ceux qui aient, dans ce pays, des produits agricoles français, intéressés. Ce voyage comprend la visite des marchés de produits agricoles de Londres et, au grès des excursionnistes, de Hull, Newcastle, Edinbourg, Glasgow, Liverpool, Manchester.

Le départ est fixé au Jeudi 5 Août par le service quittant Paris-Nord à 8 h. 20 m.

Pour renseignements et programme détaillé, s'adresser selon le point de départ, au Chef des Services Commerciaux de la Compagnie du Nord, 18, rue de Dunkerque (104 31) et au Chef du Bureau du Trafic-Voyageurs de la Compagnie d'Orléans, 1, Place-Valhubert.

SAISON D'ÉTÉ

### Vacances 1909

Billets d'aller et retour Collectifs de famille

En 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes délivrés du 25 juin au 1<sup>er</sup> Octobre aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ (1). Validité : jusqu'au 5 Novembre, quelle que soit l'époque de la délivrance.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

# A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE  
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE  
L'ÉCOLE NORMALE  
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR  
LUI-MÊME

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

# Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région  
LA MIEUX APPROVISIONNÉE  
LA MIEUX ORGANISÉE  
Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris  
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot  
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

## CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

### L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile.

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

# PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants  
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires,  
Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du fl. : 2 fr. au lieu de 3,50 ; le litre : 4,50 au lieu de 6 fr.

### La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. »

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. »

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. »

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. »

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. »

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur ORY, de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS  
Dépôt dans toutes les Pharmacies

## (SERVICE D'ÉTÉ 1909)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos							
739	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700	(3e cl.)					
OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS						
PARIS (Orsay) dép.	10 14 m.	7 9 s.	8 35 s.	10 51 s.	—	TOULOUSE...d.	1 49	3 42 s.	5 45 s.	8 45 s.	11 37 s.	9 16 m.	5 20 m.	CAHORS. — dép.	6 11	7 28	12 48	6 52	
PARIS (Aust.) dép.	10 24	7 9	8 45 s.	11 4	—	MONTEAUBAN d.	1 49	4 37	6 42	9 34	12 30 m.	10 53	7 15	Mérenc...d.	6 25	7 50	1 2	7 7	
LIMOGES (arrivé)	4 27 s.	12 53 m.	2 45 s.	8 43 m.	—	Cahors...d.	—	5 20	8 42	9 57	—	11 33	7 56	Douelle (Arrêt)	6 29	—	1 6	7 11	
BRIVE...d.	6 20	4 36	2 59	9 10	—	Labenque...d.	—	6 9	9 25	—	—	12 13 s.	8 38	Parnac...d.	6 36	8 9	1 13	7 20	
Gignac-Cressensac.	7 21	—	4 50	12 7 25	—	Cieureac...d.	—	6 19	9 34	—	—	12 22	8 47	Luzach...d.	6 42	8 22	1 19	7 27	
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	8 23	—	Sept-Ponts...d.	—	6 33	9 46	—	—	12 34	8 59	Castellfranc.	6 55	8 46	1 31	7 43	
CAZOULÈS...d.	7 53	—	5 25	8 43	—	CAHORS...d.	2 45	6 42	9 54 s.	10 35	1 26	12 42	9 7	Prayssac (Arrêt)	6 58	—	1 34	7 40	
Lamothe-Fénelon.	8 9	—	5 28	8 43	—	Espère...d.	2 49	7 19	6 1	10 40	1 30	—	9 29	Puy-l'Evêque.	7 7	9 11	1 42	7 58	
Nozac...d.	8 19	—	—	8 52	—	St-Denis-Catus.	—	7 33	6 17	—	—	—	9 41	Duravel...d.	7 14	9 25	1 49	8 6	
GOURDON...d.	8 31	8 8	—	9 9	—	Thédirac-Peyril.	—	7 47	6 33	—	—	—	9 54	Sotrac-Touzac.	7 22	9 37	1 57	8 14	
Saint-Clair...d.	8 40	—	5 53	9 33	—	Dégagnac...d.	—	7 56	6 42	—	—	—	10 7	Fumel...d.	7 33	10 2	2 6	8 27	
Dégagnac...d.	8 51	—	—	9 43	—	Saint-Clair...d.	—	8 6	6 53	—	—	—	10 7	LIBOS	7 39	10 9	2 12	8 33	
Thédirac-Peyrilles.	9 2	—	—	9 55	—	GOURDON...d.	—	8 21	7 10	11 22	—	—	10 16	PARIS (Orsay)	10 55	—	4 45 m.	8 43 m.	
St-Denis-Catus.	9 13	—	—	10 7	—	Nozac...d.	—	8 30	7 19	—	—	—	10 40	De Libos à Cahors					
Espère...d.	9 22	—	—	10 19	—	Lamothe-Fénel.	—	8 39	7 29	—	—	—	10 57	PARIS (Orsay)	7 50 s.	10 51	7 17 m.	—	
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	4 11	10 31	—	CAZOULÈS...d.	—	8 52	7 44	—	—	—	11 9	LIBOS...d.	7 21	8 17	9 9	9 15	
CAHORS (départ)	9 41	8 53	4 15	10 41	—	SOULLAC...d.	3 47	5 52	9 3	7 52	11 43	—	11 9	Fumel...d.	7 32	8 24	9 15	9 25	
Sept-Ponts...d.	9 51	—	—	10 30	—	CAZOULÈS...d.	3 48	5 56	9 11	8 4	11 46	—	11 9	Sotrac-Touzac.	7 42	8 34	9 25	9 32	
Cieureac...d.	10 5	—	—	10 31	—	SOULLAC...d.	3 48	5 56	9 11	8 4	11 46	—	11 9	Duravel...d.	7 49	8 41	9 32	9 39	
Labenque...d.	10 12	—	—	10 31	—	Gignac-Cressens.	—	6 31	10 11	9 7	12 22 m.	3 1	11 22	Prayssac (Arrêt)	7 57	8 48	9 39	9 46	
Cahors...d.	10 45	9 35	7 18	10 31	—	BRIVE...d.	4 23	6 31	10 11	9 7	12 22 m.	3 1	11 22	Castellfranc.	8 4	3 55	9 46	9 51	
MONTEAUBAN arr.	11 19	10 25	7 44	10 31	—	PARIS (A.) arr.	4 27	7 6	—	9 25	12 29	3 8	11 22	Luzach...d.	8 21	4 10	10 1	10 1	
TOULOUSE...arr.	12 13 s.	10 49	8 38	10 31	—	PARIS (O.) arr.	12 9 m.	4 45	—	7 58	8 47	10 32	11 22	Douelle (Arrêt)	8 30	4 18	10 9	10 9	
										7 14	8 56	10 41	10 55	Mérenc...d.	8 40	4 28	10 19	10 19	
										7 14	8 56	10 41	10 55	CAHORS. — Ar.	8 52	4 40 s.	10 31 s.	10 31 s.	